

# La reconnaissance de l'Etat palestinien

## Partage international n° 316 - Décembre 2014

En octobre 2014, la Suède a reconnu officiellement l'Etat palestinien. Annoncée par Stefan Löfven, premier ministre suédois, la décision devrait relancer de façon significative la campagne palestinienne visant à obtenir des reconnaissances unilatérales, suite à l'effondrement en début d'année du processus de paix initié par les Etats-Unis.

Le président Abbas a qualifié de « *courageux et historique* » ce geste en faveur de l'Etat palestinien. Tandis que les Palestiniens applaudissent, Israël proteste en rappelant son ambassadeur pour consultation, marquant ainsi sa désapprobation.

Margot Wallström, ministre des Affaires étrangères suédoise, affirme que reconnaître la Palestine et l'autorité du président Abbas mettra chaque partie sur un pied d'égalité et permettra aux pourparlers de paix de progresser. « *Il est important d'encourager la négociation et non la violence, déclare-t-elle. Cela donnera de l'espoir à la jeunesse palestinienne et israélienne quant à l'existence d'une alternative à la violence.* »

La Suède est le premier Etat membre de l'Union européenne (UE) de l'Europe de l'Ouest à reconnaître l'Etat palestinien. Sept membres de l'UE en Europe de l'Est et méditerranéenne ont déjà reconnu l'Etat palestinien : la Bulgarie, Chypre, la République tchèque, la Hongrie, Malte, la Pologne et la Roumanie. L'Islande est le seul pays non membre de l'UE en Europe occidentale à l'avoir reconnu.

En octobre 2014, la Chambre des communes britannique a appuyé la reconnaissance d'un Etat palestinien à côté de l'Etat d'Israël, dans un vote historique et symbolique. Par 274 voix contre 12, les parlementaires de tous bords ont exhorté le gouvernement à « *reconnaître l'Etat palestinien à côté de celui d'Israël* » afin de « *contribuer à assurer une solution négociée entre les deux États* ». Ce vote n'est pas contraignant mais il constitue un appel pour que les Britanniques rejoignent les 134 nations ayant déjà reconnu bilatéralement la Palestine - la Suède étant le plus récent à le faire. Cela consolide

aussi la reconnaissance de la Palestine par les Nations unies, en 2012.

Les partisans des reconnaissances bilatérales, y compris en Palestine, en parlent comme d'une première étape et non d'une solution définitive. Cela ne peut pas remplacer les pourparlers de paix internationaux vers une solution à deux Etats. Cependant, l'accueil de la Palestine sur la scène politique internationale lui procure des avantages diplomatiques, comme des ambassades et l'immunité diplomatique.

Israël soutient que les Palestiniens ne peuvent obtenir l'Etat qui leur a été promis que par des négociations directes et non par d'autres voies diplomatiques. Mais M. Wallström affirme que « *le gouvernement suédois considère que les critères juridiques internationaux en faveur de la reconnaissance de l'Etat palestinien sont réunis* ».

Les Palestiniens veulent un Etat indépendant en Cisjordanie et à Gaza, avec comme capitale Jérusalem-Est. Alors que les frontières de Gaza sont clairement délimitées, le territoire de ce qui constitue la Palestine en Cisjordanie et à Jérusalem-Est ne seront précisément déterminées que par des négociations avec Israël dans une solution à deux Etats, lesquelles sont en ce moment suspendues.

En novembre 2014, le parlement danois devait également voter une motion afin de reconnaître l'Etat palestinien. Préalablement à ce scrutin, un groupe de 660 personnalités israéliennes ont adressé une lettre aux hommes et aux femmes politiques danois : « *Nous avons été informés de la proposition du parlement danois de reconnaître l'Etat palestinien et de promouvoir une solution à deux Etats. Le Danemark a été un des premiers Etats à encourager le nouvel Etat d'Israël et à établir des relations diplomatiques avec Israël. Les actions du peuple danois pour protéger la vie des Juifs pendant la guerre sont bien connues et avérées. Le parlement danois est maintenant confronté à l'opportunité de continuer son traditionnel soutien à Israël en votant pour que son gouvernement reconnaisse l'Etat palestinien à côté de celui d'Israël. Pour encourager ce vote, nous souhaitons vous transmettre les convictions profondes des nombreux Israéliens signataires d'une pétition demandant votre soutien à cette reconnaissance.* »

Cette lettre comporte la déclaration suivante :

*« Nous soussignés, citoyens d'Israël, souhaitons que notre pays soit sûr et prospère, mais sommes préoccupés par les échecs politiques incessants, les activités d'occupation et de colonisation qui conduisent à encore plus d'affrontements avec les Palestiniens et torpillent les chances d'aboutir à un compromis. Il est clair que les perspectives qui permettront à Israël de vivre en sécurité et de subsister dépendent de l'existence d'un Etat palestinien à côté d'Israël. Israël devrait reconnaître l'Etat palestinien et la Palestine l'Etat d'Israël, sur les bases des frontières du 4 juin 1967. Votre*

*initiative à reconnaître l'Etat palestinien accélèrera les perspectives de paix et encouragera Israéliens et Palestiniens à mettre fin au conflit. »*

Un vote semblable doit avoir lieu au Parlement français, ainsi qu'en Espagne.

Palestine

**Sources** : [otherisrael.home.igc.org](http://otherisrael.home.igc.org) ; [Aljazeera.com](http://Aljazeera.com) ; [theguardian.com](http://theguardian.com)

**Thématiques** : [politique](#)

**Rubrique** : Tendances